FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES ACTEUR PRÉVENTION-SECOURS DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE

Dernière mise à jour le 26/01/2022.

OBJECTIF

Etre capable de participer à l'évaluation des risques dans la structure ainsi qu'à sa sécurité ainsi que d'intervenir en cas d'accident

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de participer à l'évaluation des risques
- Etre capable d'accompagner un bénéficiaire à la mobilité
- Etre capable de secourir une victime de manière adaptée
- Etre capable de comprendre l'intérêt de la prévention

Tarif	**1500** € NET par groupe
Réf.	**APSASD-MAC**
Contact	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de la structure

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du certificat APS ASD

MODALITÉS D'ACCÈS

Salarié de la structure

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation se déroulant dans l'entreprise

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique Matériel obligatoire pour la formation (nous demander la liste)

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 10 maxi**	**14 heures / 2 jour(s)**

PROGRAMME

 # Jour 1

. Présentation du groupe et des objectifs
. Evaluation des risques, observation et analyse d'un poste de travail
. Sauvetage Secourisme du Travail

. Epreuves certificatives

 # Jour 2

. Accompagnement à la mobilité d'un bénéficiaire (prendre soin des autres en prenant soin de soi)

. Epreuves certificatives 1, 2 et 3

LES PLUS

Formation complète amenant à un certificat double compétence PRAP et SST

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur APS ASD certifié par l'INRS et l'assurance maladie	Etre capable d'accompagner un bénéficiaire à la mobilité, Mise en situation sur un accident du travail , Présentation d'une évaluation des risques à partir d'un scénario proposé par le formateur	Certificat d'acteur-prévention secours dans l'ASD

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et actualiser ses compétences Acteur prévention-secours dans le secteur de l'aide et du soin à domicile